

**LE PRINTEMPS DES LIBERTÉS 2011 vous invite à faire un tour d'horizon de l'état des libertés, avec une pensée particulière pour ceux qui en sont les premiers privés : les sans papiers, les sans droits, qui nous rappellent que si nous ne nous battons pas, nous perdrons tous des parcelles de liberté que nous aurons du mal à reconquérir.**

**rendez-vous le 21 mai 2011,  
place saint bruno, à partir de midi jusqu'au soir,  
pour des débats, concerts, moments festifs à partager**

**Aujourd'hui, en France comme ailleurs, on nous rebat les oreilles de la crise. La pauvreté croît, et il faudrait nous préparer à faire des efforts et à nous serrer la ceinture, alors que les entreprises du CAC40 n'ont jamais réalisé autant de bénéfiques. Face à leur incapacité à améliorer la vie de leurs administrés, nos dirigeants répondent par la mise en place de lois de plus en plus liberticides et répressives, essayant par là-même d'empêcher toute contestation.**

**L**es étrangers, bouc-émissaires tout trouvés, en sont les premières victimes. La liberté de circulation et d'installation leur est refusée en dépit même de la déclaration universelle des droits de l'homme. Pourtant, si ces personnes se déplacent au risque de leur vie, ce n'est pas pour faire des séjours de plaisance, mais pour fuir la pauvreté ou pour échapper à des menaces politiques, qui trouvent bien souvent leurs origines dans les relations néocolonialistes de domination et d'exploitation entretenues par les pays occidentaux.

Une fois en France, de nombreux droits de base leur sont déniés. La loi Besson va encore faire monter la pression d'un cran, avec son cortège de dispositions liberticides, l'allongement des séjours en Centre de rétention administratif, et ses expulsions inhumaines, séparant les familles, ne laissant pas aux lycéen(ne)s et étudiant(e)s le droit de passer leurs examens, instituant les expulsions d'étrangers malades au risque de les faire mourir sans soins dans leur pays.

Après avoir soutenu pendant des années les dictateurs dans les pays du Maghreb afin de mieux en piller les ressources, les autorités françaises ciblent aujourd'hui les premières victimes de ces régimes et de la misère sociale qui les caractérisait, ceux-là même qui se sont révoltés et ont renversé leurs dirigeants. Ainsi les migrants tunisiens, bien qu'en règle puisque le gouvernement italien leur a délivré des autorisations de séjour, se retrouvent en France chassés, raflés avant d'être refoulés pour la plupart vers la frontière italienne. Cela se passe à Nice, Menton, dans les trains, à Paris... partout les migrants subissent le sort que d'autres ont subi et continuent à subir sur les côtes du littoral nord de la France, à Calais particulièrement. Et le gouvernement français, en ces temps préélectoraux, tente sans vergogne de concurrencer une extrême droite revigorée par les sondages.

Ces privations de libertés subies par les migrants font échos à celles toujours plus nombreuses que nous subissons tous et toutes dans notre pays. Elles obéissent à une même logique de soumission des populations aux impératifs des détenteurs du pouvoir économique et politique. Chez nous aussi, la condition économique est la première entrave à la liberté. Difficile, dans un monde où l'argent est roi, de réaliser ses rêves quand on n'a pas de quoi finir le mois et parfois même le commencer... et que toute tentative pour des solutions alternatives est réprimée.

Et lorsque l'on veut protester, ou affirmer sa solidarité, à nouveau la répression frappe. La solidarité ou l'expression d'un désaccord ne sont pas des délits, les mettre en pratique n'est pas un crime. Pourtant, à Grenoble, le dernier rassemblement pour le logement, la "Nuit solidaire" du 30 mars, a été sévèrement réprimé, les soutiens matraqués, coursés jusqu'au centre ville.

Le récent projet de loi d'orientation et de prévention sur la sécurité intérieure (Loppsi 2), qui touche de nombreux domaines de la vie courante, comme le logement ou la légalisation du fichage, est l'un des plus liberticides des dernières décennies. Et même s'il a été en partie retoqué, l'acte final reste des plus inquiétant à l'égard des libertés fondamentales.

Actuellement, de façon significative, le pouvoir administratif prend le pas sur le pouvoir judiciaire. On peut, par exemple, bloquer un site Internet sans passer par un jugement ... La lutte contre la pédopornographie a bon dos... Après Internet, à qui le tour ? Autre exemple - et dans l'agglomération grenobloise, nous sommes bien placés pour le savoir - l'expansion de la vidéo-surveillance, dernière innovation du tout sécuritaire, est loin d'être anodine : avec l'expansion de la vidéo-surveillance, notre liberté de contester se trouve placée sous contrôle, et nos vies en "liberté surveillée".

**Libertés de circulation, d'installation, d'expression, de réunion, de manifestation...**

**liberté de vivre sa vie comme on l'entend... Ne laissons pas fouler aux pieds ces droits fondamentaux !**

**DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI, FACE AUX PRESSIONS ÉCONOMIQUES INTOLÉRABLES, AUX POLITIQUES ANTISOCIALES ET LIBERTICIDES, DES LUTTES POUR LES LIBERTÉS FLEURISSENT ; DES MURS S'ÉCROULENT, DES PONTS RESTENT À BÂTIR ET DES COMBATS À MENER...**